

L'Abeille.

3me. Année.

“ Je suis chose légère et vais de fleur en fleur.”

3me. Année

VOL. 177.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 22 MAI 1851.

No. 26

LES CHEVALIERS.

Un chevalier, n'en doutez pas,
Dont féliciter et parler bas.

(Proverbe des Troubadours)

Si on regarde la chevalerie comme une simple cérémonie dans laquelle les guerriers allaient recevoir les premières armes qui devaient les accompagner au champ de l'honneur et de la victoire, on peut en faire remonter l'origine au-delà même de Chullemagne. Mais si on la considère comme une dignité conférée avec tout l'éclat des cérémonies religieuses et profanes, et dont le plus grand privilège était de donner à celui qui en était investi le premier rang dans l'ordre militaire, alors elle ne date pas au delà du XI^{em}. siècle.

A cette époque malheureuse d'ignorance et de brigandages, où tout pliait sous le joug des fiers châtelains que la France renfermait par milliers dans son sein, les armes et la guerre étaient devenues pour tous l'unique moyen de salut. Aussi malheur au faible sans appui, malheur à la veuve et aux orphelins qu'une mort cruelle privait de leur défenseur; l'enlèvement de leur patrimoine, l'esclavage étaient les maux les plus auxquels ils dussent s'attendre. Quelquefois cependant, un guerrier généreux, touché au récit de malheurs de cette famille désolée, sentait son cœur se soulever d'indignation à la vue de tant d'injustices; dès lors, il jurait de venger l'innocence opprimée. Le succès de son entreprise, les justes éloges payés à son courage et à sa vertu parvenaient aux oreilles des jeunes gentilshommes, enflammèrent leur cœur d'une noble émulation, et tous ne respiraient plus qu'après l'heureux moment où ils pourraient à leur tour ceindre l'épée de chevaliers.

Ainsi, secourir les malheureux, humilier l'orgueil des tyrans de l'ère féodale, tels furent les nobles motifs qui donnèrent lieu à la création de la chevalerie. Une si belle institution ne tarda pas à être favorablement accueillie des rois et des pasteurs de l'Église qui virent bientôt dans les preux les plus fermes soutiens du trône, et les plus zélés défenseurs de la foi. Mais aussi plus cette profession était

noble et relevée, plus l'accès en était difficile; une si haute dignité ne pouvait s'acquérir que par les plus longues épreuves, et le privilège que semble donner quelquefois la naissance était loin de suffire.

L'éducation du chevalier commençait à 7 ans. A cet âge, il fallait que l'enfant quittât la maison paternelle, pour se rendre chez quelque respectable seigneur, parent ou ami de la famille du jeune candidat. “ Cher fils, d'un moment du départ le vieux gentilhomme blanchi dans l'honneur et la loyauté, cher fils, c'est assez t'amuser aux vendues casanières; il faut te rendre aux écoles de promesse et de valeur; car tout jeune damoiseau doit quitter la maison paternelle, pour recevoir bonne nourriture en autre famille, et devenir moult expert en toutes sortes de doctrines; mais pour Dieu conserve l'honneur; souviens-toi de qui tu es fils, et ne forligne pas.” Et puis la mère s'approchait du damoiseau, et passait dans son cou un précieux reliquaire, objet si efficace pour consoler le cœur tendre d'une mère. Et ensuite l'enfant s'éloignait monté sur un palefroi, suivi d'un ancien domestique, et se retournant de temps en temps pour voir encore une fois le castel témoin des jeux de son enfance. Il arrivait à la tour crénelée du noble chevalier qui levait désormais lui servir de père et d'instituteur, et dès lors commençait son instruction.

Là il apprenait les principes de la religion que tout chevalier était obligé de défendre au prix de son sang et de sa vie; là encore il faisait ses premières armes, se livrant avec ses compagnons, dans la cour du château, à tous les exercices militaires. Dans ces jeux enfantins, jà nature prophétisait à ce garçonnet les hauts offices que Dieu et bonne fortune lui apprestent en son temps. Voilà quel était le premier grade pour parvenir à la chevalerie, et l'aspirant portait alors le nom de page ou varlet. De cet état, il passait à celui d'écuier, conféré par une cérémonie religieuse. Le *Jouvenel* était conduit à l'autel par son père et sa mère ayant tous deux un cierge à la main. Le prêtre prenait de dessus l'autel même une ceinture et une

épee qu'il venait ceindre autour des reins de l'écuier, et à dater de cette époque seulement, il avait droit de la porter. Ses devoirs désormais consistaient à suivre le chevalier à la guerre et dans les tournois, à porter les armes et le heaume de son maître, et à le relever, si par hasard il venait à tomber dans le combat.

Enfin, quand il avait fait preuve de grande habileté, de grand courage et de grand homme, lorsqu'il avait parcouru les cours étrangères, et assisté à divers combats, pour y apprendre le métier des armes, il requerrait qu'informations fussent prises à son égard, et le prince à qui cette requête était adressée, fixait lui-même le jour de la cérémonie. En attendant cet heureux moment, le poursuivant d'armes tâchait de racheter les fautes de sa vie passée, et de gagner l'assistance de la sainte Madone et de *Madame Ste. Anne* par des prières et des jeûnes austères. Au jour déterminé, on ceinturait le candidat d'une tanque blanche; on passait autour de son cou une écharpe d'ou pendant une épée en forme de croix, et en cet état, il était conduit à l'église, accompagné de ses parens, de ses amis, et des chevaliers des environs. Là le prêtre bénissait les armes du novice, et après la messe on lui lisait les diverses lois de la chevalerie. Voici quelques-unes de ces lois, dont la lecture pourra faire voir combien était noble et pure la conduite de ces héros :

“ Les chevaliers doivent craindre, révérencer et aimer Dieu religieusement, et mourir plutôt que de renoncer au christianisme.”

“ Leur haubert sera le refuge du faible et de l'opprimé; leur courage soutiendra envers et contre tous le bon droit de ceux qui viendront les implorer.”

“ Ils n'accepteront point de titres ou de récompenses d'un prince étranger; car ce serait un affront pour leur patrie.”

Après cette lecture, le candidat répondait : “ Je promets et fais serment, en présence de mon Dieu, et de mon prince, par l'imposition des mains sur les *Sts. Évangiles*, de garder soigneusement toutes les lois de notre bonne chevalerie.” Puis le prince tirait son épée, dont il